

# FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE A L' ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU MERCREDI 2019/2020

**Nom de l'enfant.....Prénom.....**

*Merci de cocher les cases qui correspondent à votre choix*

## **6. CENTRE DE LOISIRS**

- Tous les mercredis toute l'année
- Occasionnellement : s'inscrire sur le portail des familles\*

### **\*Portail des familles :**

Un lien pour accéder au portail des familles est disponible sur le site internet de la commune ([www.feneu.fr](http://www.feneu.fr)), rubrique enfance et scolarité, sous rubrique centre de loisirs.

## **7. TARIFS ET PAIEMENT**

### **1) Tarifs garderie péri- scolaire**

<u>QUOTIENT</u>	<u>TARIF DEMI JOURNEE</u>	<u>TARIF JOURNEE</u>
<b>0 à 600</b>	4,50€	7,00
<b>601 à 850</b>	6,00€	9,00
<b>851 à 1050</b>	6,50€	10,00
<b>1051 à 1300</b>	6,65€	10,50
<b>A partir de 1301</b>	7,00€	11,00
<b>Prix du repas :</b>	3.70€	3.70€
<b>Tarif hors commune</b>	9,00€	14,00€
Tarif garderie : 0€85 la ½ heure		
Tarif supplément sortie : 3€00		

### **2) Paiement**

Le paiement se fera, à réception de la facture, par prélèvement automatique, chèque ou virement à l'ordre du receveur municipal (coordonnées du centre de paiement notées sur les factures).

L'inscription de notre (nos) enfant(s) à l'accueil périscolaire du mercredi est un contrat que nous passons avec la commune. En la signant, nous nous engageons à respecter le règlement intérieur de l'accueil périscolaire du mercredi.

Pris connaissance du règlement, lu et accepté le :

Signature par les représentants légaux :